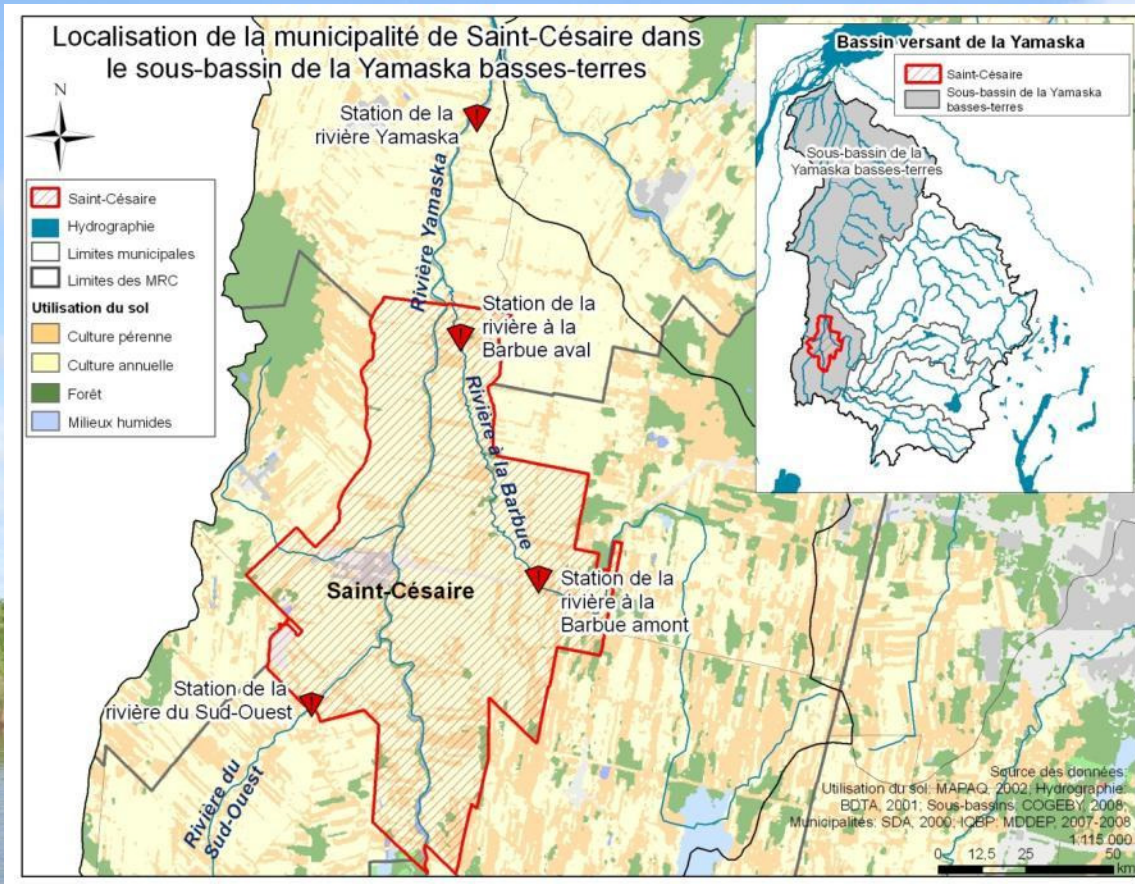


# Municipalité de *Saint-Césaire*

## Constat de la problématique

Tiré du diagnostic du bassin versant de la Yamaska



**Saint-Césaire** est située dans le **sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres**. On y retrouve trois stations d'échantillonnage. Afin de faire un constat plus représentatif de l'état des cours d'eau qui sillonnent cette municipalité, les données de la station située à Saint-Damase sur la rivière Yamaska seront également utilisées.

Rivière Sud-Ouest en 2007

▼ Très mauvaise qualité d'eau (0/100)

Rivière Yamaska en 2007

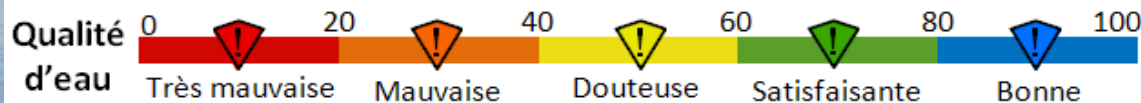
▼ Très mauvaise qualité d'eau (0/100)

Rivière à la Barbue, aval en 2008

▼ Très mauvaise qualité d'eau (18/100)

Rivière à la Barbue, amont en 2008

▼ Très mauvaise qualité d'eau (13/100)



# Municipalité de *Saint-Césaire*

## Actions pour le sous-bassin de la rivière Yamaska basses-terres et possibilités de financement

Tiré du plan d'action du bassin versant de la Yamaska

### Qualité de l'eau



**Adopter des pratiques durables de gestion des sols en milieu agricole.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Améliorer la gestion des engrais et des pesticides.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Appliquer des pratiques visant à prévenir l'érosion ponctuelle et stabiliser les secteurs prioritaires.**

- Programme Prime-vert
- Programme de financement communautaire ÉcoAction



**Déterminer la nature et les impacts des substances rejetées par les effluents municipaux et industriels.**

- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
- Fonds municipal vert<sup>MC</sup>



**Réaliser un inventaire des installations sanitaires et évaluer leur conformité.**

- Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

### Quantité d'eau



**Instaurer des mesures de contrôle visant à diminuer la consommation d'eau chez les grands utilisateurs.**

### Intégrité des écosystèmes aquatiques



**Instaurer des mesures de contrôle visant à protéger les milieux humides.**



**Mettre en place des mesures de contrôle pour protéger les milieux riverains.**



**Déterminer des secteurs prioritaires de revégétalisation.**



**Revégétaliser les berges où l'on retrouve une problématique d'eutrophisation et d'érosion des berges.**

- Programme de financement communautaire ÉcoAction
- Subvention Unilever—Evergreen pour la bonne gestion du milieu aquatique et la conservation de l'eau